



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton Raceway				
Date	11 mai 2025	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 16 °C)	Vent	9 km/h Nord		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	3 KR	Nombre total d'inscriptions	69/75
Total des paris mutuels	\$ 272,644				
Vétérinaire contacté	Dre Linda Berthiaume Atack		Réunion de paddock		Réunion d'entretien des pistes

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Sharla Coles	Katelynn Rourke	Scott Ksionzyk (à distance)

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Les juges ont opéré un retrait hâtif (lésion) du cheval, "BETTORHOLDONTIGHT", (Louis Philippe Turcotte entraîneur).
- Les juges ont opéré un retrait hâtif (transport) du cheval, "BIG CHEDDAR", (Mandy Archer entraîneuse) de la Course 5.
- Stéphane Pouliot est passé au bureau des juges concernant le transfert entre entraîneurs du cheval, "GREATTIME BAYAMA".

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – La conductrice du #6, “BESTGIRL IN TOWN”, (Melanie Plourde), se présentera au bureau des juges pour l’examen de sa stimulation.
Rien d’autre à signaler.

Course 3 – Le #7, “TIGNANELLO”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (œillères Murphy).
Rien d’autre à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le conducteur du #5, “BEAUTY IS BLIND”, (Pascal Bérubé), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Le #5, “BETTERONTHEISLAND”, a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.
Rien d’autre à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Examen de la course au début du dernier droit pour les #3, “TUF COOPER”, (Mike Healey), et #5, “PROBERTS LEGACY”, (Pascal Bérubé).
La course était serrée et le #3 a touché la roue du #5.
Après avoir discuté avec les deux conducteurs, il a été déterminé que les conducteurs des #3 et 5 étaient également responsables.
Aucune modification à l’ordre d’arrivée.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le conducteur du #4, “DOCDOR MICKEY”, (Paul Laframboise), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.

Réclamations :

Course 7

Le #1, “LETS GET PICKLED” (1), pour \$ 10,500, par la propriétaire-entraîneuse Nathalie Seguin.

Course 8

Le #4, "RIVERIA BEACH" (2), pour \$ 15,000, par le propriétaire-entraîneur Michel Lagace.

Course 9

Le #7, "SKYLAR" (2), pour \$ 18,000, par le propriétaire-entraîneur Daniel Dulude.